

« Des projets innovants au sein d'une cité éducative ? Du point de vue des publics. »

Les professionnels socio-éducatifs sont soumis à des injonctions à l'innovation et même à la volonté « *d'inventer un modèle éducatif plus ouvert, plus intense et plus cohérent* » (Léna, 2019) au sein des cités éducatives. L'innovation trouve-t-elle une place au cœur des projets soutenus par les cités éducatives et comment ces innovations sont-elles perçues par les jeunes et les familles ?

Au cours de cette communication, je reviendrais sur quatre projets portés au sein d'une cité éducative. Premièrement, le caractère innovant des projets au stade prévisionnel sera appréhendé à partir d'une brève analyse des fiches action. Il s'agit de montrer comment l'innovation est pensée par les professionnels au sein de ce territoire. Par la suite, le caractère innovant des projets sera questionné durant le stade opératoire grâce aux observations ethnographiques effectuées (h = 150). Les exemples mobilisés mettent en lumière une rupture entre l'innovation pensée et l'innovation réelle. C'est ensuite à partir de propos extrait d'entretiens réalisés auprès de parents (n = 14) et de jeunes (n = 29) que la perception de l'innovation par les publics est questionnée. Il s'agit de revenir sur l'opinion et l'appréhension du caractère innovant des projets par les jeunes et leurs familles.

Cette communication sera l'occasion d'appréhender l'innovation, notamment en jugeant de son caractère prescrit ou effectif au sein des cités éducatives, mais également en rendant compte du caractère dogmatique ou permanent des innovations (Alter, 2010). Les exemples mobilisés montrent l'incidence des professionnels, de leurs choix et de leurs pratiques sur le caractère innovant des projets, mais ces exemples questionnent également l'effet-territoire (Bidou-Zachariasen, 1997) ainsi que les aspects hiérarchique et organisationnel dans le processus d'innovation.

De ce fait, à l'échelle du microsystème, l'innovation s'inscrit particulièrement dans les postures de militants, de techniciens et de médiateurs (Gillet, 1996). Ces trois postures sont centrales dans la création d'innovations permanentes et participent à la perception positive des innovations par les publics. Toutefois, en considérant la cité éducative à l'échelle du macrosystème, les fonctions de transmission et d'accompagnement peuvent être considérées comme facilitatrices dans le processus d'innovation (Dansac, 2013). En revanche, les jeunes et les familles ne perçoivent pas l'innovation à cette échelle.

Références bibliographiques :

- Alter, N. (2010). *L'innovation ordinaire*. Presses Universitaires de France, « Quadrige », 312p.
- Bidou-Zachariasen, C. (1997). La prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains. *Revue française de sociologie*, n°38-1. pp. 97-117.
- Gillet, J-C. (1996). Praxéologie de l'animation professionnelle. *Recherche & Formation*, n°23, Pratiques de formation initiale et continue des enseignants, pp. 119-134.
- Léna, V. (2019). « Cités éducatives » : l'invention de la société éducationnelle. *Administration & Éducation*, n°164, pp.117-119.
- Vachée, C., Dansac, C. (2013). Troquer le changement social contre les bonnes pratiques de gestion : L'animation face aux transformations du secteur associatif. *Carrières Sociales Editions*, L'animation socioculturelle professionnelle, quel rapport au politique, pp.115-130.